

RECYCLAGE CONDUITE DE CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTE CACES® R489

RECYCLR489

PROGRAMME 2024

Délai d'accès formation : inscription 15 jours avant

Objectifs

Être capable de conduire et d'utiliser, dans le respect des règles de sécurité, un chariot de manutention automoteur à conducteur porté dans une ou plusieurs des catégories demandées conformément à la recommandation R489 de la Caisse Nationale d'Assurances Maladie (CNAM).

Public Visé

Toute personne désireuse de recycler le CACES R489

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Aucun prérequis spécifique

Parcours pédagogique

Théorie

- Connaissances générales
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Les principaux types de chariots de manutention
- Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des chariots de manutention
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention
- Exploitation des chariots de manutention
- Vérifications d'usage des chariots de manutention

Pratique

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manoeuvres
- Fin de poste, opération d'entretien quotidien, maintenance.

Les + métier

Objectifs pédagogiques

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les chariots automoteurs à conducteur porté conforme à la recommandation R 489 ou Attestation de résultat (échec ou réussite).

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation présentielle

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux,
- démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail,
- Utilisation de chariots automoteurs à conducteur porté représentatif(s) de la (ou des) catégorie(s) de CACES® (ou d'options) choisie(s) R489,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires :

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Version : RECYCLR489-20240110

Méthodes et modalités d'évaluation

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

Modalités d'évaluation :

QCM d'évaluation théorique,

Examen pratique de manipulation d'un chariot de manutention
automoteurs à conducteur porté

conforme à la R489

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

Modalités d'Accessibilité

Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer le CTFPA de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.

Le cas échéant, le CTFPA aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Tarifs (net de taxes)

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectif

De 4 à 6 Personnes